



Prise en charge de l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) au CHU de Bordeaux : une filière de soins dédiée

Les accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont la première cause de handicap physique chez l'adulte, la deuxième cause de démence et la troisième cause de décès en Europe. En France, on estime le nombre de personnes atteintes à 500 000 tandis que celui des nouveaux cas annuels est évalué à 150 000 (soit 1 toutes les 4 minutes).

L'AVC en quelques chiffres

4 heures 30 pour agir ; 6 heures après, les dommages sont souvent irréversibles
1 personne sur 5 décède dans le mois qui suit
Les $\frac{3}{4}$ des survivants gardent des séquelles définitives
1/3 devient dépendant
1/4 ne reprendra jamais d'activité professionnelle

L'AVC ne frappe pas que des personnes âgées. Chaque année en France, 10 000 à 12 000 personnes de moins de 45 ans sont touchées

Au CHU de Bordeaux, l'unité neurovasculaire - créée il y a moins d'un an - est reconnue par le classement du Nouvel Observateur (n° du 26 novembre 2009), comme n° 1 en France dans la prise en charge de l'AVC.

→ Prise en charge de l'AVC au CHU de Bordeaux

En 2008, en Aquitaine, 8000 personnes ont été touchées par un AVC. 2000 ont été prises en charge au CHU de Bordeaux.

Organisation

L'UNV du CHU de Bordeaux bénéficie de :

- 8 lits de soins intensifs (2x4 lits dans 2 salles différentes)
- 32 lits d'hospitalisation traditionnelle dont 4 lits de semaine

Les équipes médicales et paramédicales

. L'UNV travaille en lien étroit avec plusieurs équipes médicales : le SAMU, l'équipe Urgences, l'imagerie. Au sein du service interviennent : des médecins rééducateurs, des cardiologues, des diabétologues, des chirurgiens vasculaires.

→ **A noter** : Le fonctionnement du service de neuroradiologie en urgence, 24h / 24, contribue à l'efficacité et la réactivité de cette nouvelle unité.

. **Une Equipe paramédicale dédiée** comprenant : 1 infirmière et 1 Aide-Soignante pour 4 malades en soins intensifs, 1 kinésithérapeute, 1 ergothérapeute (qui va au domicile des patients, avec la famille, pour évaluer les lieux, proposer des aménagements, s'occuper de trouver le bon matériel...), 1 orthophoniste, 1 diététicienne, 1 assistante sociale.

Sources : CHU de Bordeaux et www.franceavc.com

Bordeaux, le 23 novembre 2009

Contacts

CHU de Bordeaux - Pôle neurosciences cliniques
Groupe hospitalier Pellegrin - Tripode
Service de neurologie - Tél. 05 56 79 55 21